

**DECISION N° 115-2026****Portant validation du devis de la société FICHOT pour l'achat des produits d'entretien**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la commande publique ;
Vu la délibération n°19-2026 du Conseil Municipal en date du 27 mars 2026, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de la société FICHOT n°282017870 pour l'achat des produits d'entretien ;

Considérant que la proposition de la société FICHOT est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la société FICHOT pour l'achat des produits d'entretien d'un montant de 7 588.58€ HT.

signé électroniquement le 28/05/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

